

**PROCES-VERBAL****Réunion de Conseil Municipal du 03 Février 2017**

2016 / 123

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT et le TROIS FEVRIER à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GUIOT Olivier, Maire.

Conseil Municipal		Présent(e)	Excusé(e)	Procuration donnée à
GUIOT	Olivier	X		
BESSE	Séverine	X		
PETITJEAN	Nicole	X		
CHIROL	François	X		
CHARPY	Delphine	X		
FORGET	Jean-Michel		X	CHIROL François
LABAYE	Sophie		X	MEUNIER Christelle
MEUNIER	Christelle	X		
PONTONNIER	Florence	X		Arrivée à 20h16
ROSSEEL	Sébastien	X		
VOLAT	Frédéric	X		

Secrétaire de séance : Mr VOLAT Frédéric

Secrétaire adjointe : Mme FROMENTEAU Roselyne

\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR :**

1. Programmes travaux 2017 : demandes de subventions
2. Informations diverses

\*\*\*\*\*

**1. Programmes travaux 2017 : demandes de subventions****1.1. Création d'une aire de fitness en plein air**

Mr le Maire propose d'acquérir 4 agrès de fitness pour installer sur le stade pour un montant HT de 7500 € et de déposer une demande de subvention auprès du CNDS au taux de 50%.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 03 Février 2017

2016 / 124

***Délibération n° 03/2017 : Demande de subvention CNDS pour la création d'une aire de fitness de plein air***

***Déposée le 09.02.2017***

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :***

- ✓ ***D'APPROUVER*** le programme de création d'une aire de fitness de plein air en 2017, tel que présenté, pour un montant de 7 500 € HT ;
  - ✓ ***DE SOLLICITER*** l'ensemble des subventions CNDS.
  - ✓ ***D'ADOPTER*** le plan de financement comme suit :
    - Dépenses totales du programme = 7 500 € H.T.
    - Recettes totales du programme :
      - Subvention du CNDS 50 % = 3 750 €
      - Autofinancement = 3 750 €
- Total = 7 500 € H.T.***
- ✓ ***D'INSCRIRE*** les crédits correspondants au budget primitif 2017.
  - ✓ ***D'AUTORISER*** Monsieur Le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires.

**1.2. Église**

Mr le Maire informe le Conseil qu'un programme sera inscrit au budget 2017 pour la réalisation de travaux à l'Église. Les travaux seront réalisés en partenariat avec l'Association des Amis du Patrimoine de Saint-Hilaire 03 qui va démarrer une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine.

Les travaux prévus s'élèvent à 9460 € TTC.

**1.3. Épicerie**

Les travaux de rénovation dans l'épicerie s'élèveront à 10200 € HT.

Ces travaux feront l'objet d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental à hauteur de 30% ; le solde est prévu en autofinancement, mais toute autre subvention possible sera recherchée.

POUR : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

***Délibération n° 01/2017 : Prog 2017 «Rénovation de l'épicerie communale»  
Demande de subvention Conseil Départemental au titre du soutien aux Services en milieu rural.***

***Déposée le 07.02.2017***

***Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :***

- ✓ ***D'APPROUVER*** le programme de rénovation de notre épicerie en 2017 tel que présenté, pour un montant de 10 200 € HT, afin de pouvoir y installer le nouveau repreneur suite au départ en retraite de l'épicière actuelle ;
- ✓ ***DE SOLLICITER*** l'ensemble des subventions (département au niveau du dispositif de soutien aux services en milieu rural, Crédit Agricole, etc....).

PROCES-VERBAL

Réunion de Conseil Municipal du 03 Février 2017

2016 / 125

- ✓ D'ADOPTER le plan de financement comme suit :
  - Dépenses totales du programme = 10 200 € H.T.
  - Recettes totales du programme :
    - Subvention du département 30 % = 3 060 €
    - Autre soutien privé (Crédit Agricole) = 1 500 €
    - Autofinancement = 5 640 €

Total = 10200 € H.T.
- ✓ D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget primitif 2017.
- ✓ D'AUTORISER Monsieur Le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires.

**1.4. Logements**

Mr le Maire rappelle au Conseil que suite au descriptif et à l'estimatif réalisé par l'architecte, de gros travaux sont nécessaires dans les différents logements libres de la commune si on veut les relouer.

Ces travaux peuvent être subventionnés au taux de 30% par le Conseil Départemental si le coefficient de 35% d'économie d'énergie est atteint, avec possibilité de cumuler 2 ans de subvention. L'étude thermique est en cours.

La commission des travaux a revu la liste des travaux indispensables, qui s'élèvera à 150 000 € HT maxi.

Les demandes de subvention seront déposées auprès du Conseil Départemental et auprès du Conseil Régional.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Délibération n°04/2017 : Prog 2017 « Réhabilitation de 4 logements vacants du parc locatif communal avec amélioration énergétique. Demandes de Subventions Départementale et Régionale »**

**Déposée le 10.02.2017**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- ✓ D'APPROUVER le programme de réhabilitation de 4 logements sociaux en 2017, tel que présenté, pour un montant de 129 894 € HT ;
- ✓ DE SOLLICITER l'ensemble des subventions (département au niveau du dispositif de soutien aux travaux, d'amélioration énergétique et d'autonomie sur le parc locatif communal, la région).
- ✓ D'ADOPTER le plan de financement comme suit :
  - Dépenses totales du programme = 129 894 € H.T.
  - Recettes totales du programme :
    - Subvention du Département 30 % = 38 968 €
    - Subvention de la Région 30 % = 38 968 €
    - Autofinancement = 51 958 €

Total = 129 894 €

- ✓ D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget primitif 2017.
- ✓ D'AUTORISER Monsieur Le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires .

PROCES-VERBAL

## Réunion de Conseil Municipal du 03 Février 2017

2016 / 126

**1.5. Véhicule pour le portage des repas à domicile**

Afin de maintenir le service de portage des repas à domicile organisé par notre CCAS, il convient d'acquérir un véhicule isotherme réfrigéré. Le coût est de 18 015 € HT.

Des demandes de subvention seront déposées auprès du Conseil Départemental au titre de la solidarité au taux de 50% sur une dépense maximale de 10 000 €, auprès du Conseil Régional au titre du plan ruralité au taux de 40%, auprès des caisses de retraite et d'autres partenaires privés.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**Délibération n°02/2017 : Prog 2017, acquisition d'un véhicule isotherme-réfrigéré pour le service de portage des repas à domicile : Demandes de subventions**

**Déposée le 07.02.2017**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il est nécessaire d'acquérir un nouveau véhicule isotherme-réfrigéré pour que notre C.C.A.S. puisse continuer d'assurer le portage des repas à domicile pour nos personnes âgées dépendantes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

✓ D'APPROUVER le programme d'acquisition d'un véhicule isotherme-réfrigéré pour assurer le portage des repas, tel que présenté, pour un montant de 18 015 € H.T. ;

✓ DE SOLLICITER l'ensemble des subventions (département au titre du dispositif de solidarité départementale, conseil régional au titre du dispositif Plan Ruralité, aide des caisses de retraite, etc...);

✓ D'ADOPTER le plan de financement comme suit :

○ Dépenses totales du programme	= 18 015 € H.T.
○ Recettes totales du programme :	
▪ Subvention du département 50 % sur une dépense subventionnable plafond de 10 000 €	= 5 000 €
▪ Subvention de la région	= 7 096 €
▪ Aide caisses de retraite, etc	= 3 500 €
▪ Autofinancement	= 2 240 €

Total = 18 015 € H.T.

✓ D'INSCRIRE les crédits correspondants au budget primitif 2017

✓ D'AUTORISER Monsieur Le Maire à entreprendre toutes les démarches nécessaires

\*\*\*\*\*

**2. Informations diverses :**

- Commission du bulletin lundi 06 février à 18h00
- Réalisation d'une bibliothèque dans le bureau du fond.

La séance est levée à 21h40.

**PROCES-VERBAL****Réunion de Conseil Municipal du 03 Février 2017**

2016 / 127

**Délibérations du 03/02/2017**

- 01/2017 : Prog 2017 : "Rénovation de l'épicerie communale". Demande de subvention Conseil Départementale au titre du soutien aux Services en milieu rural.
- 02/2017 : Prog 2017 : "Acquisition d'un véhicule isotherme-réfrigéré pour le service de portage des repas à domicile : Demandes de subventions.
- 03/2017 : Demande de subvention CNDS pour la création d'une aire de fitness de plein air
- 04/2017 : Prog 2017 : " Réhabilitation de 4 logements vacants du parc locatif communal avec amélioration énergétique. Demandes de subventions Départementales et Régionales.

<b>Conseil Municipal</b>		<b>Signatures</b>
GUIOT	Olivier	
BESSE	Séverine	
PETTIJEAN	Nicole	
CHIROL	François	
CHARPY	Delphine	
FORGET	Jean-Michel	Excusé
LABAYE	Sophie	Excusée
MEUNIER	Christelle	
PONTONNIER	Florence	
ROSSEEL	Sébastien	
VOLAT	Frédéric	